

Avril 1987

VIVE CEMSTOBEL ? A VOIR ...

En septembre 1996, la Firme Cemstobel décrochait le contrat de nettoyage des bâtiments académiques à LLN (*). Adieu CIBO, Vive Cemstobel ! A voir...

Suite à cette soumission, le budget de nettoyage qui était de 71.800.000 frs en 1996, passe en 1997 à 64.670.000 frs.

Au conseil d'Entreprise, la délégation CNE du personnel a dénoncé cette diminution drastique des coûts du nettoyage. Nous avons déclaré que cette politique de compression des dépenses ne pouvait, à nos yeux, qu'entraîner des carences dans le secteur du nettoyage dont le personnel de l'UCL ne se plaint que modérément par crainte d'être à l'origine d'une aggravation de la charge de travail du personnel de Cemstobel, voire de sanctions "pour travail mal réalisé".

Même si la délégation syndicale de la CNE-UCL n'est pas directement compétente pour défendre le personnel de Cemstobel, elle peut servir de courroie de transmission vers la centrale syndicale ouvrière de la CSC qui est à même de prendre ces problèmes en charge (la Centrale de l'Alimentation et des Services).

Nous pouvons aussi réagir en cas de problèmes graves. Nous l'avons déjà fait au Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (ex Comité de Sécurité et d'hygiène) suite au manque de respects des règles élémentaires de sécurité et de contrôle médical de la part des responsables de Cemstobel : pas d'examen médical lors de l'engagement des personnes, pas de surveillances médicales durant plus de 4 mois de fonctionnement, manque de formation des personnes assumant des remplacements dans des locaux à risques...

Quand l'UCL signe un contrat de sous-traitance, elle ne peut se borner à un rôle purement passif en intégrant dans ces contrats des clauses qui transfèrent l'entière responsabilité et obligations légales sur l'entrepreneur extérieur. Il lui revient de s'assurer que les travailleurs des firmes de sous-traitance ont bien reçu les informations adéquates et que les normes de sécurité sont bien respectées.

Une pétition a circulé au Lavoisier. Signée par plus de 100 personnes, elle attirait l'attention des Autorités sur l'impossibi-

lité des membres du personnel de Cemstobel à assurer la propreté du bâtiment dans des conditions de travail décentes.

Deux personnes pour nettoyer 4 étages de laboratoires, cela semble quasiment impossible!

Des membres du personnel de l'UCL nous ont également donné leur avis sur le nettoyage :

" Le nettoyage est insuffisant. Il laissait déjà à désirer l'an passé, mais cette année c'est pire. Je pense en particulier aux corbeilles à papier qui débordent, aux toilettes qui ne sont pas nettoyées assez souvent, aux distributeurs de savon dans les toilettes, qui ne sont jamais vérifiés. Celui du rez-de-chaussée dans les toilettes des hommes est resté vide pendant un mois et demi, jusqu'à ce que j'y appose un «post-it» demandant de le remplir.

Je vois deux causes à ce problème:

- 1) la première, perceptible par tout le monde, c'est que la baisse du budget nettoyage n'est pas étrangère à cet état de faits;*
- 2) la seconde, que je sais parce que plusieurs membres de ma famille travaillent dans la gestion de sociétés de nettoyage et de vente de produits de nettoyage, c'est que Cemstobel effectue un assez mauvais travail. La réputation de cette société dans le milieu n'est guère flatteuse, car elle a pour habitude de sacrifier les prix pour gagner les marchés, avec la conséquence d'exiger beaucoup trop de ses ouvriers et de ne pas arriver à respecter le cahier des charges".*

Nous avons des difficultés à comprendre comment une firme qui a déjà décroché des contrats dans d'autres sites universitaires (Cemstobel assure le nettoyage de l'ULB, de l'ULG, de la KUL et de l'hôpital Erasme) peut avoir si mal perçu les besoins de l'UCL !

Comme une évaluation du "nettoyage" a été demandée au Conseil d'entreprise, nous vous demandons, si vous faites des démarches auprès des services techniques pour soulever des problèmes liés au nettoyage, de bien vouloir nous en informer ou encore de nous avertir directement de tout incident qui se produirait à ce sujet.

* Les bâtiments Michotte et Mercier sont entretenus par la Firme ISS.